

Lettre ouverte à Monsieur Alain Kelyor

en réponse à votre lettre ouverte à mon rencontre du 6 janvier 2022

Suite à votre publication de lettre ouverte datant du 6 janvier 2022 à mon rencontre, je vous ai demandé de la supprimer car mensongère, je constate que celle-ci est toujours publiée le 31 janvier 2022. Vous m'avez répondu par la négative et je vous demande un droit de réponse sur votre blog Alain Kelyor.

En effet vous affirmez que je vous ai fait part de mon mal de vivre au sein du groupe Cap'em et ma volonté de démissionner, ce qui est faux, vous m'avez ouvertement demandé de quitter le groupe et que je serais plus utile pour la commune avec vous.

Quant aux horaires des commissions, je ne vous ai jamais demandé qu'elles se tiennent à 20h mais plutôt vers 18h en sachant qu'elles ne durent que 15 minutes environ ! (voir ci-dessous).

Dans votre dernier blog en date du 31 janvier 2022 « Je suis impatient », vous mentez encore en disant que je prétends être un expert-comptable, je suis fonctionnaire depuis 23 ans ! J'ai travaillé en tant que responsable finances et secrétaire générale dans le public mais jamais dans le privé !

A l'avenir, je vous demanderai d'arrêter de raconter n'importe quoi et de vérifier vos informations. Le mensonge arrive vite à l'âge mûr mais ne vit pas de longs jours.

Aurélie Touchard.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Aurélie Touchard', with a stylized flourish above the name.